

COMMENT BIEN PRÉPARER VOS DÉCHETS ?

PARTICIPEZ AUX COLLECTES DE DÉCHETS AGRICOLES EN BRETAGNE

►► 2026



Ensilage, enrubannage, ficelles, filets



Emballages vides : Bidons phytos, autres bidons, big-bags, sacs plastiques, sacs papiers, seaux



Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables Equipements de protection individuelle chimique usagés



- Préparer ses déchets tout au long de l'année.
- Marquer le nom de votre exploitation sur les sacs retournés
- Ne seront pas collectés les déchets mélangés avec d'autres types de déchets ou avec d'autres matériaux.
- Demander une attestation de dépôt qui prouvera que vos emballages vides et plastiques usagés ont été correctement pris en charge.

Cette action est réalisée en partenariat avec

Soutenu par



Retrouvez les sites de collecte sur

►► www.chambres-agriculture-bretagne.fr

DATES DE COLLECTE

CONTACTS :

Chambres d'agriculture de Bretagne

22 : Sophie Le Du 06 30 12 48 89

29 : Valérie Le Formal 02 98 41 33 00

35 : Isabelle Cœurdray 06 49 23 16 09

56 : Pauline Cherel 06 07 51 94 97

BZH : Manuela Voisin



**Renseignez-vous auprès de votre distributeur pour connaître les dates et lieux de collecte !
(Attention : Certains ne collectent que les déchets de leurs adhérents)**

FILMS PLASTIQUES D'ELEVAGE, FICELLES ET FILETS Balles rondes

Les films plastiques sont utilisés en agriculture à des fins de protection des cultures ou d'alimentation du bétail (bâches d'ensilage et enrubannage).

Ils sont principalement fabriqués à base de polyéthylène.

Les ficelles en polypropylène et les filets en polyéthylène sont utilisés pour le conditionnement des fourrages.

Les ficelles utilisées en horticulture (sauf crochets et agrafes) sont également collectées.

EMBALLAGES VIDES

Concerne les Emballages Vides de Produits Phytopharmaceutiques (EVPP), de Produits Fertilisants et amendements (EVPF), de Sac Papier de semences (EVSP) et de Produits d'hygiène (EVPHEL et EVPHE), de Produits de nutrition animale (EVNA)

PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES NON UTILISABLES ET EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Ce sont des produits phytopharmaceutiques qui ne peuvent plus être utilisés par les agriculteurs (ou vendus par les distributeurs) : ils sont périmés ou bien ils font l'objet d'un retrait d'Autorisation de Mise en Marché.

Renseignez-vous auprès de votre distributeur, seulement certains sites collectent les PPNU.

Pour en savoir plus :
www.adivalor.fr/collectes/produits_phytosanitaires.html

Distributeurs	Ficelles et Filets (FIFU) Films plastiques agricoles (FAU)	Emballages vides	PPNU / EPIU
AGRIAL : 22, 29 et 35	du 9 au 13 mars et du 2 au 6 novembre 2026	26 au 29 mai 2026	14 Janvier 2027
AGRIAL 56	du 18 au 22 mai 2026 et du 2 au 6 novembre 2026	du 18 au 22 mai 2026 et du 2 au 6 novembre 2026	
EUREDEN	du 9 au 20 mars 2026 du 1er au 11 décembre 2026	du 18 au 22 mai 2026 et du 21 au 25 septembre 2026 EVPF : collecte toute l'année	du 9 au 13 novembre 2026
ONA	du 9 au 20 mars 2026 du 1er au 11 décembre 2026	du 18 au 22 mai 2026 et du 21 au 25 septembre 2026 EVPF : collecte toute l'année	du 9 au 13 novembre 2026
EVEN AGRI	Du 19 au 24 janvier 2026	Du 1er au 2 juin 2026 (où au 5 juin selon déchets)	16 et 17 novembre 2026
Le Gouessant	du 9 au 13 mars 2026 du 23 au 27 novembre 2026	du 18 au 22 mai 2026	27 novembre 2026
Terrena	du 2 au 6 mars et du 23 au 27 novembre 2026	du 18 au 22 mai 2026 et du 23 au 27 novembre 2026	le 29 janvier 2026 (Sur inscription)
Terres de l'Ouest	du 23 au 27 février 2026 et du 31 août au 4 septembre 2026	du 18 au 22 mai 2026 et du 23 au 27 novembre 2026	du 19 et 20 novembre 2026 à Melgven (29)

Pour connaître les lieux de collecte de votre secteur, flasher le Qrcode suivant, vous accéderez alors au site d'Adivalor

